

## COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 JUIN 2017

**Présents :** Maryse FABRE, Jean-Luc DEYE, Michèle SOLOWETCHICK, Jean-Gabriel MAYEUR, Caroline FAVIER, Brigitte LEGRAND, Benjamin MAILLAND, Stéphane BERTIN

**Absents :** Mathilde BERGER, Claude SEUREAU, Christian DEDECKER ayant donné pouvoir à Brigitte LEGRAND

### Convention de prestations d'accompagnement concernant une procédure de référé en préventif au hameau « La Magne »

En 2016, la commune a engagé des travaux pour l'aménagement d'une place de retournement au hameau de La Magne, le bureau d'étude VERDIS étant maître d'œuvre.

Suite à l'interruption du chantier pendant la période hivernale, les travaux doivent redémarrer dans les prochains jours.

Au vue des risques encourus sur l'habitation située sur la parcelle n°C1316, il est prudent que la commune engage une procédure de référé préventif. Pour se faire, la commune doit signer une convention d'honoraires avec le bureau d'étude VERDIS.

Madame le Maire donne lecture de la convention, dont la mission s'élève à 4 920 euros TTC.

Après avoir délibéré, Le Conseil Municipal à l'unanimité approuve les termes de la convention et autorise Madame le Maire à signer cette convention.

La séance est levée à dix neuf heures trente.

Le Maire,  
Maryse FABRE

